

## FINANCEMENTS OPCAİM (entreprises de - 10 salariés)

Décisions du Conseil d'Administration de l'OPCAİM en vigueur pour 2012 (CA du 24/01/12)

### PLAN DE FORMATION

	FRAIS PEDAGOGIQUES *	SALAIRES ET CHARGES	TRANSPORT	HEBERGEMENT	REPAS
PLAN DE FORMATION - 10 (CDI / CDD)	<b>100% dans la limite de :</b> ↳ 32 €/H pour les formations industrielles ↳ 25 €/H pour les formations non industrielles  budget annuel entreprise : 7 000 €	néant	néant	néant	néant
PERIODE DE PROFESSIONNALISATION	<b>70 % des coûts horaires dans la limite de :</b> ↳ 30 €/H pour les formations industrielles ↳ 22 €/H pour les formations non industrielles	néant	néant	néant	néant
	évaluation préformative (forfait de 200 ou 400 € selon la durée) certification CQPM (forfait de 457 €)				
DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION	<b>70% des coûts horaires dans la limite de :</b> ↳ 30 €/H pour les formations industrielles ↳ 22 €/H pour les formations non industrielles	50 % de l'allocation de formation	néant	néant	néant

\* dans la limite des fonds disponible ADEFIM

BILAN DE COMPETENCES	62 €/H dans la limite de 24H/salarié	nous consulter	néant
ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE	62 €/H dans la limite de 24H/salarié	nous consulter	néant

Ces deux actions sont réalisables dans le cadre du plan de formation, de la période de professionnalisation et du DIF.